CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E42320** **VALABLE JUSQU'AU** **03/10/2027**

ÉDITÉ LE 14/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/02/1987

Raison sociale : PARIS CHARPENTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/1987

Capital : 60 000

25 RUE CUVIER
93100 MONTREUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B 340336015

Siret : 340 336 015 00011

Code NACE : 4399B

Numéro caisse de congés payés : 210177000171

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA J79279X1254000

Assurance Responsabilité Civile :
AIG FRGL000065

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 01 48 59 00 40 **Fax :** 01 48 59 80 79
Portable : 06 21 36 13 36
Responsabilité légale :
RAMIER REMI PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.parischarpente.fr
E-mail : pc@parischarpente.fr

Effectif moyen : 46 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 553 646 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure)	29	23/06/2026
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	16	12/06/2025
2392	Restauration de charpente du patrimoine		16/07/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/08/2026 10:04

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025